



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**  
Sous la présidence de Fabian JORDAN  
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
**Séance du 22 juin 2026**

**85 élus présents (103 en exercice, 9 procurations)**

**M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.**

**TRANSPORTS SOLÉA : GRATUITÉ LES SAMEDIS DE L'ÉTÉ 2026 ET TARIFS  
2026/2027 (2026/28C/7.10.5)**

Mulhouse Alsace Agglomération est engagée en faveur d'une mobilité durable et respectueuse des enjeux sanitaires et climatiques. Elle vise notamment à développer l'usage des transports urbains et des modes actifs tout en réduisant les émissions polluantes des bus.

Les recettes tarifaires perçues en 2025 auprès des voyageurs Soléa et Domibus s'élèvent à 12,6 M€HT soit une progression de 7,7% par rapport à 2024. A noter que ces recettes couvrent 20% des charges de fonctionnement du réseau Soléa, ce qui signifie qu'en moyenne, le prix payé par un voyageur représente 20% du coût réel de son transport. Le solde est couvert par Mulhouse Alsace Agglomération et financé en grande partie par le Versement Mobilité.

Par ailleurs, Mulhouse Alsace Agglomération a décidé le 2 février dernier de lancer l'élaboration d'un nouveau plan de mobilité (PDM). Ce plan portera sur l'ensemble des enjeux et des modes de transports et associera tous les acteurs concernés. La politique tarifaire du réseau Soléa est un des éléments fondamentaux du PDM.

Aussi, il est proposé de lancer dès à présent les études et concertations en vue de définir cette politique tarifaire pour les années à venir et en particulier les principes qui devront guider les futures propositions tarifaires annuelles ou pluriannuelles. Ce projet sera coconstruit avec les acteurs du territoire via la mise en place d'un atelier projet dédié. Le travail à conduire visera notamment à conférer une homogénéité à la grille tarifaire Soléa. Cette dernière est aujourd'hui peu lisible du fait de pratiques différentes des communes, qui subventionnent ou non les abonnements Soléa, le cas échéant à des taux

variables, pour les moins de 18 ans ou pour les plus de 65 ans. Une lisibilité et une cohérence pour tous à l'échelle de l'agglomération sera donc recherchée.

Le législateur a par ailleurs créé un comité des partenaires associant notamment habitants, usagers et employeurs dont la saisine sur les sujets de mobilité et en particulier de tarification est obligatoire. Ce comité, qui sera proposé de créer à l'automne, sera donc également associé aux réflexions à venir.

En parallèle, pour redonner à nos concitoyens du « pouvoir de déplacement », de surcroît fortement décarboné, pour renforcer l'attractivité des secteurs commerciaux et pour soutenir les événements culturels et sportifs, il est proposé d'assurer la gratuité du réseau Soléa tous les samedis du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 30 septembre 2026. Un bilan sera établi (avec des indicateurs de fréquentation des transports en commun, de fréquentation des équipements et de fluidité de la circulation) afin de disposer d'éléments objectifs permettant d'estimer tous les impacts de cette mesure. Il est précisé que compte tenu des enjeux financiers, il n'est pas envisagé d'étendre cette mesure au-delà de la période estivale.

Les conclusions de l'atelier projet seront rendues fin 2026 pour pouvoir lancer leur mise en œuvre dès juillet 2027. Dans l'attente de ces conclusions et des décisions qui suivront, il est proposé de ne pas modifier la grille des tarifs Soléa et Domibus ce 1<sup>er</sup> juillet et donc de maintenir l'ensemble des tarifs stables entre 2025/2026 et 2026/2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- approuve la grille tarifaire s'appliquant aux services de Soléa et Domibus,
- fixe la date d'application des tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2026,
- autorise le lancement de la gratuité du réseau Soléa les samedis sur une période de 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces inhérentes au dossier.

PJ : (1)

- Grille de tarifs Soléa

Abstention (1) : Fabian RICHART.

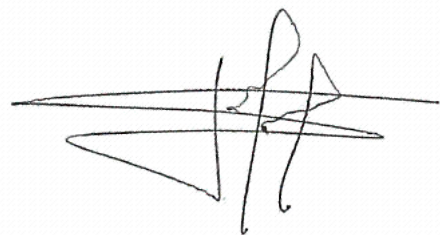
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN

<b>TITRES PRINCIPAUX SOLEA</b>			
<b>Nom du titre</b>	<b>Tarif 2025</b>	<b>Tarif 2026</b>	<b>Conditions d'utilisation</b>
<b>Tickets</b>			
1 voyage 1h	1,60	<b>1,60</b>	Valable 1h après validation. Correspondances et retour autorisés.
10 voyages 1h (Carnet)	15,00	<b>15,00</b>	10 tickets voyages 1h.
1 voyage 1h Compte Mobilité	1,50	<b>1,50</b>	Valable 1h après validation. Correspondances et retour autorisés. Titre acheté via le compte mobilité.
24h	4,60	<b>4,60</b>	Ticket valable 24h après validation pour des voyages illimités sur le réseau Soléa
Famille	5,20	<b>5,20</b>	Valable pour un aller et un retour dans la journée pour 3 à 5 personnes d'une même famille voyageant ensemble.
<b>Abonnements</b>			
Moins de 26 ans (annuel)	199,00	<b>199,00</b>	Condition d'obtention : avoir entre 4 et 25 ans
Moins de 26 ans (mensuel)	21,00	<b>21,00</b>	Condition d'obtention : avoir entre 4 et 25 ans
26-64 ans (annuel)	431,50	<b>431,50</b>	Condition d'obtention : avoir entre 26 et 64 ans
26-64 ans (mensuel)	47,00	<b>47,00</b>	Condition d'obtention : avoir entre 26 et 64 ans
65 ans et plus (annuel)	114,50	<b>114,50</b>	Condition d'obtention : avoir 65 ans et plus
PMR (annuel)	114,50	<b>114,50</b>	Condition d'obtention : être titulaire de la Carte Mobilité Inclusion avec la mention "invalidité".
65 ans et plus (mensuel)	35,50	<b>35,50</b>	Condition d'obtention : avoir 65 ans et plus
<b>Titre social</b>			
Joker (mensuel)	17,00	<b>17,00</b>	Demandeurs d'emploi et personnes en situation de précarité. Abonnement attribué sur décision de la commune de résidence (commune de m2A).
<b>Ticket Domibus</b>			
1 voyage	1,60	<b>1,60</b>	Valable 1h après validation.

**Évolution globale en effet masse : + 0,0%**

## AUTRES TITRES SOLEA

Nom du titre	Tarifs au 1er juillet 2025	Tarifs au 1er juillet 2026	Conditions d'utilisation
<b>Titres évènementiels</b>			
Tarifs lors de pics de pollution	gratuit	gratuit	Mise en place de la gratuité du réseau lors des pics de pollution
Groupe scolaire	16,00	<b>16,00</b>	Valable pour un voyage d'1h après validation pour un groupe de 30 personnes maximum, accompagnateurs compris. Ce titre est réservé aux groupes scolaires des écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées de l'agglomération mulhousienne.
City Pass	2,00 *	<b>2,00 *</b>	Le City Pass Mulhouse fait l'objet d'une convention entre l'office du tourisme et m2A. Il permet des voyages illimités sur le réseau Soléa pendant la durée de validité du Pass. Le tarif indiqué correspond à la quote-part reversée à m2A sur la vente du CityPass.
Evenement type "Nuit des mystères"	1,80	<b>1,80</b>	Le passeport type "Nuit des mystères" permet des voyages illimités sur le réseau Soléa le jour de l'évènement pour un maximum de 4 personnes. Le tarif indiqué correspond à la quote-part reversée à m2A sur la vente du passeport.
Ticket congrès	Tarif calculé sur la base du ticket 24h plein tarif pour le 1er jour, puis 1/2 tarif par jour supplémentaire		Ticket personnalisable réservé aux congressistes (minimum 70 personnes). Il permet de circuler librement et en illimité sur le réseau Soléa pendant la période l'évènement. Tarif dégressif selon durée.
Famille Evénements spéciaux	5,20	<b>5,20</b>	Sur accord de m2A, le ticket Famille pourra être étendu à une utilisation illimitée sur une journée au lieu de 2 voyages dans le cadre de certains événements (Féeries de Noël, etc.).
Aller/Retour Evénements spéciaux	2,00	<b>2,00</b>	Sur accord de m2A, un ticket aller/retour pourra être vendu à m2A et aux communes membres de m2A et avec mise en place de restrictions sur la date et les horaires pour des événements spéciaux (minimum 200 tickets)
<b>Titres spécifiques</b>			
Pass entreprise	431,50	<b>431,50</b>	Pass non nominatif à la disposition des collaborateurs d'une entreprise ou d'une association. Utilisable par une seule personne à la fois.
Titre seniors dont la vente est réservée aux communes de m2A	85,88 pour 12 mois	<b>85,88 pour 12 mois</b>	Abonnement valable pendant l'année civile en cours, réservé aux résidents de 65 ans et plus de la commune. Le prix est proportionnel à la durée de validité de l'abonnement mesurée en mois. Pour 12 mois, le prix est égal au tarif de l'abonnement annuel des 65 ans et plus, moins 25%.
10 voyages demandeur d'emploi (vente réservée aux communes)	7,00	<b>7,00</b>	Carnet de 10 tickets réservés aux demandeurs d'emploi acheté par les communes et attribué sur décision de la commune de résidence.
<i>Les transports sont gratuits pour les enfants de moins de 4 ans et les accompagnateurs des Personnes à Mobilité Réduite porteuses d'une carte invalidité ou d'une carte "mobilité inclusion" mentionnée à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles (selon les dispositions de l'article 19 de la Loi d'Orientation des Mobilités). Les titulaires de la Carte du combattant bénéficient également de la gratuité après délivrance d'un Pass* et d'un coupon annuel en agence commerciale Soléa. Certaines gratuités pourront être accordées pour des partenaires assurant des missions de sûreté et de sécurité du réseau (police, gendarmerie, pompiers).</i>			
<b>Titres multimodaux : prix public (entre parenthèses, la part m2A)</b>			
P + tram	2,00	<b>2,00</b>	Parking pour la journée + aller/retour en tramway avec correspondance pour tous les passagers de la voiture jusqu'à 7 personnes
<b>Alsaplus, Primo et Presto</b>			
Alsaplus Groupe Journée	7,20* (6,92)	<b>7,20* (6,92)</b>	Ticket valable un jour, le samedi, dimanche et jours fériés pour un groupe de 2 à 5 personnes. Autorise des voyages illimités sur toutes les lignes bus, tram, autocar et TER dans l'agglomération mulhousienne.
Alsaplus 24h	4,60* (4,48)	<b>4,60* (4,48)</b>	Ticket valable 24 h. Autorise des voyages illimités sur toutes les lignes bus, tram, autocar et TER dans l'agglomération mulhousienne.
Presto combiné (Mensuel)	(36,40*)	<b>(38,40*)</b>	Abonnement combiné TER/Soléa destiné aux personnes ayant 26 ans ou plus.
Presto combiné (Hebdomadaire)	(13,87*)	<b>(14,63*)</b>	Abonnement combiné TER/Soléa destiné aux personnes ayant 26 ans ou plus.
Primo combiné (Mensuel)	(21,00*)	<b>(21,00*)</b>	Abonnement combiné TER/Soléa destiné aux personnes de moins 26 ans.
Primo combiné (Hebdomadaire)	(13,87*)	<b>(14,63*)</b>	Abonnement combiné TER/Soléa destiné aux de personnes moins 26 ans.
<b>DuAI</b>			
DuAI 1 combi	18.30* (3,50)	<b>18.30* (3,50)</b>	Ticket 1 personne à la journée sur le périmètre RVF et Soléa
DuAI 2 combi	35.10* (7,00)	<b>35.10* (7,00)</b>	Ticket FAMILLE à la journée valable pour 2 adultes qui peuvent être accompagnés gratuitement de 2 enfants de 4 à 11 ans sur le périmètre RVF et Soléa
DuAI M mini combi	142,00* (27,00)	<b>142,00* (27,00)</b>	Abonnement mensuel entre Mulhouse et Müllheim avec le réseau Soléa
DuAI M combi	182.50* (27,00)	<b>182.50* (27,00)</b>	Abonnement mensuel entre Mulhouse et Freiburg avec les réseaux RVF et Soléa

\* tarifs donnés à titre indicatif. Ils évoluent selon les dispositions prévues dans les conventions avec la Région Alsace, la CeA ou l'office du tourisme (entre parenthèses, la part m2A).

## Tarifs de location des Vélos à Assistance Électrique

Nom du titre	Tarif 2025	Tarif 2026	Conditions d'utilisation
Abonnement annuel	450,00	<b>450,00</b>	Location annuelle d'un VAE. Tarif réservé aux entreprises et ouvert aux particuliers au 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Abonnement mensuel particulier	45,00	<b>45,00</b>	Location mensuelle d'un VAE
Gardiennage un an - Parvis gare de Mulhouse	20,00	<b>20,00</b>	Abri accessible par badge. Nécessite un dépôt de garantie de 20 €.